

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01408 Numéro SIREN : 507 564 912 Nom ou dénomination : ALBERT FINANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 10394

2050 - Bilan Actif

10394

20 JUIN 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALBERT FINANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		16 Bis RUE SAINT-MELAIN 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 7 5 6 4 9 1 2 0 0 0 4 0		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/08/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	999	AM		999
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	81 255	AU	54 301	26 953
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	6 000	AY		6 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 353 022	CV	50 000	2 303 022
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	3 109	BI		3 109	
TOTAL (II)		BJ	2 444 386	BK	104 301	2 340 085	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	301 386	BY		301 386
		Autres créances (3)	BZ	3 898 099	CA	369 379	3 528 720
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	168 558	CG		168 558	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	78 567	CI		78 567	
	TOTAL (III)	CJ	4 446 613	CK	369 379	4 077 233	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 890 999	1A	473 681	6 417 318	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALBERT FINANCE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500 000 ...)			DA	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	2 585 675	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	515 363	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 751 038	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 219	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 305 795	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	32 665	
	Dettes fiscales et sociales			DY	325 600	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 666 280		
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 417 318		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 666 061
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ALBERT FINANCE						Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	935 596	FH		FI	935 596
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	935 596	FK		FL	935 596
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	16 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 995
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	984 593
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	192 104
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 027
	Salaires et traitements*					FY	514 093
	Charges sociales (10)					FZ	185 031
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	6 842
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	119	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41 375
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	589 096
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 169
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	591 265
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	75 250
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	75 250
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	516 014
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	557 389

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SARL ALBERT FINANCE		Néant			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 208		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 208		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(8 208)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	33 818		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 575 859		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 060 496		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	515 363		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	161 781	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	75 043	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I.)			HX	500	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	32 995	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	81 311	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 174 322					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6 13 738	obligatoires	A9 120 948	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7 13 738	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				6 673			
				1 535			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALBERT FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 6 417 319 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 515 363 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		999		999
Immobilisations incorporelles		999		999
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 655	17 658		61 312
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 063	6 736	1 857	19 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		6 000		6 000
Immobilisations corporelles	58 718	30 394	1 857	87 255
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 351 518	1 504		2 353 022
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 024	2 100	5 015	3 110
Immobilisations financières	2 357 543	3 604	5 015	2 356 132

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	999	30 394	3 604	34 997
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 857	5 015	6 871
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU STJE 35000 RENNES	100 000	257 240	100,00	-166 341
SARL LE MAJESTIC 35000 RENNES	50 000	-415 560	100,00	-2 037
SARL R.D.B. 35000 RENNES	10 000	294 861	90,00	-7 203
EURL QUARTIER BURGER 35000 RENNES	10 000	-27 789	100,00	30 943
SARL LA PARCHEMINERIE 35000 RENNES	10 000	177 829	100,00	17 190
SAS A L'ABRI DES FLOTS 35800 DINARD	7 624	664 679	100,00	324 001
SARL L.P.F. 35000 RENNES	20 000	666 720	95,00	199 697
EURL GERMAIN 35000 RENNES	10 000	106 238	100,00	191 050
SCI CLAIR FLOT 35000 RENNES	1 000		50,50	
SCI BUREAU MELAIN 35000 RENNES	1 000		99,99	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL CEZEMBRE VINO 35000 RENNES	450 000	7 855	13,00	4 272
SARL LE CHALET 35000 RENNES	10 000	205 639	50,00	199 779
SAS MERIBEL 35000 RENNES	1 000	-24 076	20,00	-23 076
SARL JBURGER 35000 RENNES	10 000	-596 859	49,00	-92 973
SARL IMMO LORAIN 35000 RENNES	10 000	-55 256	15,00	-45 256

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	2 281 306	2 281 306	1 848 034	128 267	300 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	126 600	126 600	1 879 846		153 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les titres de la SARL Le Majestic ont été dépréciés à 100 % au 31/08/2022.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	38 890	4 106		42 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 426	2 736	1 857	11 305
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 316	6 843	1 857	54 302

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 281 164 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 110		3 110
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 387	301 387	
Autres	3 898 100	3 898 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	78 568	78 568	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	158 491
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	1 776
ASSOCIES - INT.COURUS A RECEVOIR	135 877

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 001 EURO décomposé en 34 100 titres d'une valeur nominale de 43,99 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 280 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/08/2022	31/08/2023	
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	2 219	1	2 218
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 665	32 665	
Dettes fiscales et sociales	325 600	325 600	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	1 305 795	1 305 795	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 301		
(**) Dont envers les associés	90 294		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 15 252 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	26 659
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	1
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS A PAYER	75 043
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 064
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	3 650
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 894
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	158 816
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 075
TAXE D APPRENTISSAGE	1 545
FORMATION CONTINUE	1 277

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	12 893
CHARGES TNS CONSTATEES D AVANCE	65 675

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 600 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2010, la société SARL ALBERT FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALBERT FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société "A l'Abri des Flots" versera à Albert finance le montant de l'impôt qui aurait grevé son résultat déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

ALBERT FINANCE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.500.000 euros
Siège social : 16 bis rue Saint-Melaine
35000 RENNES

507 564 912 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2024 *Extrait du texte des résolutions*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 515.363,41 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 515.363,41 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 515.363,41 euros

TOTAL : 515.363,41 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Dividende brut total	155.888 €	600.000 €	243.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	155.888 €	600.000 €	243.000 €
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	155.888 €	600.000 €	243.000 €

61 S.L

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 FEVRIER 2024**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 515.363,41 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 515.363,41 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 515.363,41 euros

TOTAL : 515.363,41 euros

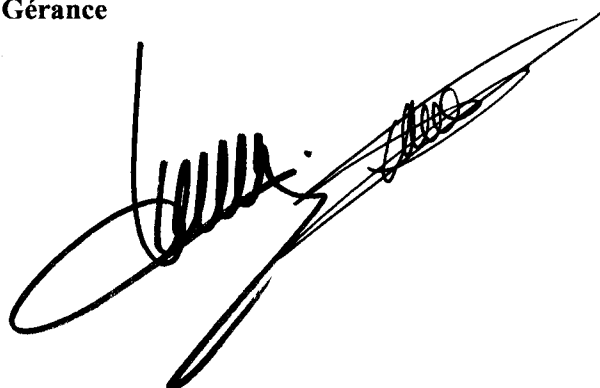
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Dividende brut total	155.888 €	600.000 €	243.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	155.888 €	600.000 €	243.000 €
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	155.888 €	600.000 €	243.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes

La Gérance



SARL ALBERT FINANCE
Au capital de 1 500 000 EUROS
Siège social : 16 bis, rue Saint-Melaine
35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

.....

Exercice 2022/2023
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FRANCK PANNETIER

Commissaire aux Comptes

2, rue Edison - Parc d'activités de la Richardière
35530 Noyal sur Vilaine

Tél. : 02 99 00 61 55
Fax : 02 99 00 67 06

SARL ALBERT FINANCE
Au capital de 1 500 000 EUROS
Siège social : 16 bis, rue Saint-Melaine
35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

.....

Exercice 2022/2023
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FRANCK PANNETIER

Commissaire aux Comptes

2, rue Edison | Parc d'activités de la Richardière
35530 Noyal sur Vilaine

Tél. : 02 99 00 61 55
Fax : 02 99 00 67 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la société ALBERT FINANCE,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ALBERT FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni des services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figure au bilan au 31 août 2023 s'établit à 2 303 022 €, sont évalués à leur coût d'acquisition.

J'ai procédé au contrôle de ces titres de participation et à la réalisation des tests de dépréciation des titres susvisés et je me suis assuré du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les gérants.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

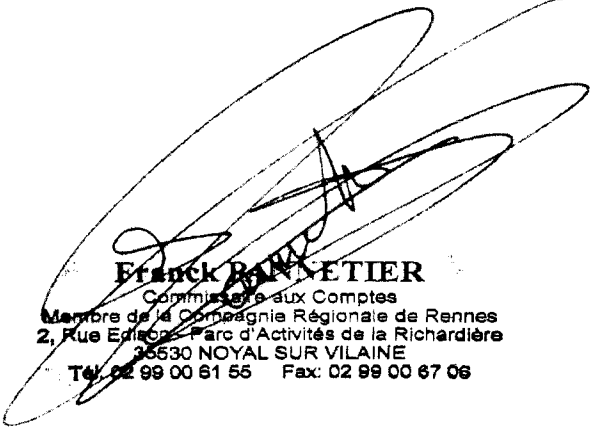
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Noyal sur Vilaine,
Le 9 février 2024

Franck Pannetier
Commissaire aux Comptes



Franck PANNETIER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edouard - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

Bilan

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	999		999	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	81 255	54 302	26 954	9 403
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	6 000		6 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 353 022	50 000	2 303 022	2 301 518
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 110		3 110	6 024
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 444 387	104 302	2 340 085	2 316 945
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	301 387		301 387	292 605
Autres créances	3 898 100	369 380	3 528 720	2 742 099
Capital souscrit appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	168 559		168 559	1 175 235
Charges constatées d'avance (3)	78 568		78 568	13 436
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 446 613	369 380	4 077 234	4 223 375
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL PASSIF	6 891 000	473 681	6 417 319	6 540 320
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Capital	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 585 675	2 738 402
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	515 363	5 161
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 751 039	4 391 563
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 219	5 555
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 305 795	1 671 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 665	7 709
Dettes fiscales et sociales	325 600	463 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 666 280	2 148 757
Ecart de conversion passif	654 175	6 548 320
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 218	2 218
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 664 062	2 146 539
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		33
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	935 597	950 564	-14 967	-1,57
Chiffre d'affaires net	935 597	950 564	-14 967	-1,57
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	16 000	8 322	7 678	92,26
Autres produits	32 997	29 881	3 116	10,43
Total produits d'exploitation	984 594	988 767	-4 173	-0,42
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p. & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	192 105	154 705	37 400	24,18
Impôts, taxes et vers. assim.	45 028	48 837	-3 810	-7,80
Salaires et Traitements	514 093	535 113	-21 020	-3,93
Charges sociales	185 032	215 102	-30 071	-13,98
Amortissements et provisions	6 843	374 660	-367 817	-98,17
Autres charges	119	16	103	642,67
Total charges d'exploitation	943 219	1 328 433	-385 214	-29,00
Opérations en commun				
Produits financiers	591 266	433 408	157 858	36,42
Charges financières	75 251	70 980	4 271	6,02
Produits exceptionnels		4 763	-4 763	-100,00
Charges exceptionnelles	8 209	3 010	5 198	172,69
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 290	1 793	1 497	45,22
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	33 818	19 354	14 464	74,73
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	515 363	5 181	510 203	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALBERT FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 6 417 319 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 515 363 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

François PANNETIER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35630 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		999		999
Immobilisations incorporelles		999		999
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 655	17 658		61 312
- Matériel de bureau	15 063	6 736	1 857	19 943
- Emballages récupérables				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		6 000		6 000
Immobilisations corporelles	58 718	30 394	1 857	87 255
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 351 518	1 504		2 353 022
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 024	2 100	5 015	3 110
Immobilisations financières	2 357 543	3 604	5 015	2 356 132
Total des immobilisations	2 416 261	34 394	6 872	2 444 247

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	999	30 394	3 604	34 997
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 857	5 015	6 871
Scissions				
Mises hors service				

Franck PANNETIER
Commissaire aux Comptes

35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél: 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales				
(détenues à + 50 %)				
SASU STJE 35000 RENNES	100 000	257 240	100,00	-166 341
SARL LE MAJESTIC 35000 RENNES	50 000	-415 560	100,00	-2 037
SARL R.D.B. 35000 RENNES	10 000	294 861	90,00	-7 203
EURL QUARTIER BURGER 35000 RENNES	10 000	-27 789	100,00	30 943
SARL LA PARCHEMINERIE 35000 RENNES	10 000	177 829	100,00	17 190
SAS A L'ABRI DES FLOTS 35800 DINARD	7 624	664 679	100,00	324 001
SARL L.P.F. 35000 RENNES	20 000	666 720	95,00	199 697
EURL GERMAIN 35000 RENNES	10 000	106 238	100,00	191 050
SCI CLAIR FLOT 35000 RENNES	1 000		50,50	
SCI BUREAU MELAINE 35000 RENNES	1 000		99,99	
Franck PANNETIER Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Rennes 2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière 35530 NOYAL SUR VILAINE Tél: 02 99 00 61 65 Fax: 02 99 00 67 06				
- Participations				
(détenues entre 10 et 50%)				
SARL CEZEMBRE VINO 35000 RENNES	450 000	7 855	13,00	4 272
SARL LE CHALET 35000 RENNES	10 000	205 639	50,00	199 779
SAS MERIBEL 35000 RENNES	1 000	-24 076	20,00	-23 076
SARL JBURGER 35000 RENNES	10 000	-596 859	49,00	-92 973
SARL IMMO LORAIN 35000 RENNES	10 000	-55 256	15,00	-45 256

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales				
(détenues à + 50 %)				
	2 281 306	2 281 306	1 848 034	128 267
				300 000
- Participations				
(détenues entre 10 et 50%)				
	126 600	126 600	1 879 846	153 000
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Les titres de la SARL Le Majestic ont été dépréciés à 100 % au 31/08/2022.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	38 890	4 106		42 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 426	2 736	1 857	11 305
- Emballages, récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 316	6 843	1 857	54 302
FRANCK FANNETIER Membre de la Compagnie Régionale de Rennes 9, Rue Edouard - Parc d'Activités de la Richardière Tél. 02 99 00 51 55 - Fax: 02 99 00 97 06				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 281 164 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 110		3 110
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 387	301 387	
Autres	3 898 100	3 898 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	78 568	78 568	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Franck PANNETIER Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Rennes 2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière 35530 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 06			
Produits à recevoir			
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR			158 491
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR			1 776
ASSOCIÉS - INT.COURUS A RECEVOIR			135 877
Total			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 001 EURO décomposé en 34 100 titres d'une valeur nominale de 43,99 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 666 280 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	2 219	1	2 218
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 665	32 665	
Dettes fiscales et sociales	325 600	325 600	
Dettes sur opérations d'investissement			
Dettes sur opérations de financement			
Autres dettes (*)	1 305 795	1 305 795	
Produits constatés d'avance			
Total	1 666 280	1 666 280	1 218
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 301		
(**) Dont envers les associés	90 294		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 15 252 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	26 659
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	1
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	75 043
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	22 064
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	3 650
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 894
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	158 816
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 075
TAXE D APPRENTISSAGE	1 545
FORMATION CONTINUE	1 277

Comptes de régularisation

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
 2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
 35530 NOYAL SUR VILAINE

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	12 893
CHARGES TNS CONSTATEES D AVANCE	65 675

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 600 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Franck PANNETIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Richardière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 61 55 Fax: 02 99 00 67 08**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2010, la société SARL ALBERT FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALBERT FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société "A l'Abri des Flots" versera à Albert finance le montant de l'impôt qui aurait grevé son résultat déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

SARL ALBERT FINANCE
Au capital de 1 500 000 EUROS
Siège social : 16 bis, rue Saint-Melaine
35000 RENNES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

.....

Exercice 2022/2023
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FRANCK PANNETIER

Commissaire aux Comptes

2, rue Edison | Parc d'activités de la Richardière
35530 Noyal sur Vilaine

Tél. : 02 99 00 61 55
Fax : 02 99 00 67 06

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

A – ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION :

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice et visée à l'article L.223-19 du Code de commerce.

B – CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Dirigeants concernés : Monsieur Stéphane LORAINE

Nature et Objet : Compte courant d'associé

Au 31 août 2023, le compte courant de Monsieur LORAINE Stéphane présente un solde de 12 209 €.

Dirigeants concernés : Madame Jessica LORAINE

Nature et Objet : Compte courant d'associé

Au 31 août 2023, le compte courant de Madame LORAINE Jessica présente un solde de 3 042 €.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Noyal sur Vilaine
Le 9 février 2024

Franck Pannetier
Commissaire aux Comptes

Franck PANNETIER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
2, Rue Edison - Parc d'Activités de la Blanchetière
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 00 67 65 - Fax 02 99 00 67 06

